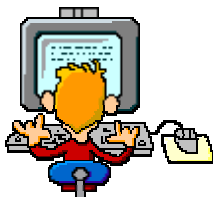


RESTRICTION DE L'ACCÈS À CERTAINS CONTENUS INAPPROPRIÉS



Il existe deux façons simples de configurer son ordinateur pour limiter l'accès des enfants à certains contenus inappropriés. Le premier est gratuit et le deuxième entraîne des frais.

Configuration du navigateur (Version 5.0 ou plus récente de Internet Explorer) :

1. Démarrez Internet Explorer (fourni avec toutes les versions de Windows).
2. Dans la barre de menus, cliquez sur **Outils**, puis **Options Internet**.
3. Cliquez sur l'onglet **Contenu**.
4. Cliquez sur **Activer**, dans le Gestionnaire d'accès, pour contrôler le type de contenu qui peut être visualisé sur votre ordinateur.
5. Choisissez le type de contenu que vous désirez limiter en cliquant sur **Langue, Sexe, Nudité** ou **Violence**.
6. À l'aide de la barre de défilement au centre de l'écran, choisissez le niveau de contenu que vous désirez tolérer : niveau 0 = aucune tolérance, niveau 4 = tolérance totale.
7. Cliquez sur **Appliquer**, puis sur **OK**.
8. Tapez le mot de passe qui vous servira à retourner dans le Gestionnaire d'accès chaque fois que vous le jugerez nécessaire. Vous seul devez connaître ce mot de passe.
9. Si votre enfant sélectionne un site inapproprié selon vos critères, un message lui indiquera qu'il n'est pas autorisé à visionner ce site sans le mot de passe du gestionnaire.

Attention : Cette configuration n'est pas infaillible. De nouveaux sites Internet sont créés tous les jours et peuvent échapper à la vigilance du Gestionnaire d'accès. **La supervision parentale est conseillée en tout temps.**

Achat d'un logiciel de contrôle parental :

Il est possible de se procurer ce type de logiciel chez tous les détaillants en informatique. Un commis vous indiquera quel logiciel est le plus approprié en fonction du type d'appareil que vous possédez. Ces logiciels sont généralement très faciles à installer. Vérifiez si le fabricant du logiciel possède un site Internet qui vous permette de télécharger des mises à jour.